

tres" les suivants : " pour dépenses personnelles des juges " (adopté sur division).

M. Gauvreau secondé M. Price fait motion : Que vû les services éminents rendus à l'agriculture par la *Gazette des Campagnes* une somme de quatre cents dollars soit accordée à M. Firmin H. Proulx, son propriétaire.

Cette motion est référée au Comité exécutif et le Conseil s'ajourne à demain, à 10 heures a. m.

Séance du 12 Déc, 10 hrs. a. m.

Les mêmes étant présents le secrétaire fait la lecture des procès du Comité exécutif sur la motion de M. Gauvreau.

COMITÉ EXECUTIF.

M. Massue secondé par M. Sommerville fait motion : Que dans l'opinion de ce comité, la *Gazette des Campagnes* a mérité jusqu'ici plus d'encouragement qu'aucun autre journal d'agriculture que le Conseil pouvait subventionner; en considération des efforts qu'elle a fait pour se maintenir seule et sans subvention jusqu'à ce jour, en travaillant, suivant la mesure de ses forces, à promouvoir les intérêts de l'agriculture dans la Province de Québec, qu'en conséquence, votre comité croit devoir recommander qu'à l'avenir, pendant une année, une somme de \$150 lui soit payée pour publier les avis, procès et règlements adoptés par le comité.

M. Gauvreau secondé par M. Beaubien fait motion : Que le rapport du comité exécutif ne soit pas reçu et qu'il soit résolu : Que tous les mots après " Que " soient effacés et les suivants substitués " Que vû les services éminents rendus à l'agriculture par la *Gazette des Campagnes*, une somme de quatre cents piastres soit accordée à M. Proulx, le propriétaire.

L'Hon. M. Archambault secondé par l'Hon. M. Ross, propose en amendement à l'amendement : Que les mots " deux cents piastres " soient substitués aux mots " quatre cents piastres " dans la lecture de M. Gauvreau, lequel amendement est adopté sur le vote suivant : Pour, MM. Backwood, D.-Biois, Sommerville, Massue, Benoit, Gandet, Casavant, Archambault, Rose et Bowwing - 10.

Contre : MM. Leubien et Gauvreau - 2.

La motion de M. Gauvreau ayant été mise aux voix telle qu'amendée est adoptée.

Lecture d'une lettre de la Révérende Dame Supérieure de l'Hôtel-Dieu au sujet du terrain de l'Exposition sur l'Avenue Mont-Royal.

(Réfère au comité exécutif)

Lecture d'une requête du Révérend M. Lambert demandant que le Conseil fasse imprimer le cours d'agriculture suivi par les élèves de l'École de Ste. Anne.

Résolu : Que sous les circonstances actuelles, le Conseil regrette de ne pouvoir accorder cette demande.

Lecture d'une pétition du comte de Bailechasse demandant que l'octroi du gouvernement soit transmis à la Société d'Agriculture de ce comté dans les premiers jours d'octobre et que copie de tous les règlements passés par ce conseil lui soit transmise.

Le secrétaire reçoit des instructions spéciales qu'il est chargé de transmettre à cette société.

Le secrétaire fait la lecture du rapport suivant du Comité sur le traité d'Agriculture signé " Jacques-Cartier " :

" Nous pensons que le traité d'Agriculture mis au concours, ouvert par le Conseil d'Agriculture, et ayant pour auteur " Jacques-Cartier " atteint parfaitement le but proposé, surtout quand l'auteur aura complète son œuvre par un appendice (qu'il promet) sur l'élevage et l'amélioration du bétail.

Les divisions de cet ouvrage sont excellentes; il renferme des principes scientifiques clairement exposés, des notions complètes et exactes sur la pratique agricole, le tout exprimé avec précision.

L'ouvrage mérite, suivant nous, la récompense offerte, et il est sans contredit, le seul concurrent sérieux, les autres concurrents n'ayant offert que des catechismes agricoles.

Québec, 12 Décembre 1873.

(Signé,)

S. TASSÉ, Ptre.
ANT. CASAVANT.

Résolu : Que vû ce que dessus, le Conseil d'Agriculture accorde la récompense promise à l'auteur, à la condition qu'il accomplira sa promesse d'ajouter un appendice à son ouvrage. (Adopté.)

Et le Conseil s'ajourne.

(Par ordre,)

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. P. Q.

Traité d'Agriculture de M. Philippe Landry

Nos lecteurs verront dans le compte-rendu que nous donnons des délibérations du Conseil d'Agriculture qu'une médaille d'or et une prime de \$300 ont été accordées à " Jacques-Cartier " pour le meilleur traité sur l'agriculture.

Nous apprenons de source certaine que " Jacques-Cartier " est un nom de plume pris par M. Philippe Landry, cultivateur à St. Pierre de la Rivière du Sud.

Nous félicitons cordialement M. Landry du succès qu'il vient d'obtenir et de haute recommandation que le Conseil d'Agriculture lui a accordée.

Les bons ouvrages sur l'Agriculture sont trop rares dans notre Province, et M. Landry a fait un bel acte de patriotisme en contribuant par son travail à l'instruction agricole de ses concitoyens.

Du déboisement des montagnes et de l'influence de l'électricité sur la végétation

" Oh ! dit-il ; je saign . Et que serait-ce donc
S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde
Et que ce grand eût été gouffré ?
Dieu ne l'a pas voulu : Dieu fait bien ce qu'il fait. "

Ainsi parlait Guo.

Lorsque, à la suite de transformations successives, la terre est devenue habitable pour l'humanité, une divine harmonie a présidé à son organisation.

Les arbres placés sur les hautes montagnes n'étaient pas des ornements inutiles ; ils avaient pour destination spéciale de soutirer l'électricité de l'air et de la transmettre à la terre, qui, après en avoir absorbé le principe fécondant, le rendait de nouveau à l'espace.

Aussi partout où l'homme dans son imprévoyance a voulu changer l'ordre établi, partout où il a déboisé les montagnes, il est obligé d'avoir recours à des engrais dispendieux et incomplets, quand la nature avait prodigué pour rien à la terre une fécondité sans limites et toujours renaissante.

Essayons de démontrer la vérité de cette thèse.

L'électricité atmosphérique est prouvée aujourd'hui de la manière la plus évidente, elle enveloppe notre globe de toutes parts.

L'électricité, c'est le principe de vie qui anime tout ce qui respire, tout ce qui végète, tout ce qui existe dans tous les règnes de la nature.

Aux différents noms donnés à ce principe il est facile de reconnaître, dans ce que l'on appelle aujourd'hui le *fluide électrique*, l'éther des anciens, la matière subtile de Descartes, l'attraction newtonienne, le feu élémentaire Berthollet, tout ce qui respire, tout ce qui est, Dieu enfin !

Dans l'antiquité Dieu et Tonnerre représentaient la même idée. Q'aurait été Jupiter sans la foudre ???

Ainsi les anciens comprenaient instinctivement que la foudre (aujourd'hui l'électricité), c'était le principe de la vie !

Tout corps a son électricité propre ; la terre a son électricité, que l'on appelle magnétisme terrestre.